

Communiqué de presse

KYOCERA engage des poursuites contre Preh GmbH, au motif d'une infraction potentielle de son brevet sur la technologie de retour haptique

Kyoto/Paris – 11 avril 2018. En date du 5 avril (heure d'Europe centrale), Kyocera Corporation (présidée par Hideo Tanimoto) a porté plainte auprès du tribunal régional de Düsseldorf, Allemagne, à l'encontre de la société Preh GmbH, fournisseur de rang 1 automobile installé en Allemagne. Kyocera estime que Preh a enfreint un brevet déposé par la société Kyocera, portant sur sa technologie haptique (en partie partie du brevet allemande EP 2 461 233 B1).

Reposant sur des principes d'ergonomie et de technologie de réalité virtuelle, que Kyocera a développées au fil des ans avec sa technologie exclusive de retour haptique, la technologie HAPTIVITY®¹ de Kyocera est une innovation en termes de réalité virtuelle, car elle permet d'avoir une véritable sensation d'un touche tactile sur chaque interface homme-machine. Kyocera a présenté ses démonstrateurs HAPTIVITY®¹ lors de salons événementiels au Japon, aux Etats-Unis et en Europe, et détient des brevets protégeant cette technologie dans de nombreux pays.

Bien que Kyocera ait offert à Preh, à de multiples reprises, l'opportunité d'acquérir une licence de sa technologie brevetée, afin d'utiliser l'interface multimédia « All-in-Touch », que Preh fabrique et installe dans des véhicules automobiles, les ententes de licence sont restées vaines à ce jour. Par conséquent, Kyocera a été contrainte de déposer plainte.

Kyocera poursuit l'octroi de licences de sa technologie, utilisable dans un large champ d'applications, incluant le domaine automobile et les appareils industriels. La société a pour objectif d'améliorer sa technologie HAPTIVITY®¹, tout en développant et commercialisant cette Innovation dans le monde de l'IHM.

¹ "HAPTIVITY®" est un marque déposée de Kyocera Corporation



Pour en savoir plus sur KYOCERA : <http://www.kyocera.fr>

À propos de KYOCERA

L'entreprise KYOCERA, dont le siège social est situé à Kyoto, figure parmi les premiers fournisseurs mondiaux de composants en céramique fine pour l'industrie technologique. Les domaines d'activité stratégiquement important du groupe KYOCERA composé de 231 filiales au 31 mars 2017 créent des technologies d'information et de communication, des produits pour améliorer la qualité de vie ainsi que des produits écologiques. Le groupe technologique est l'un des plus anciens fabricants mondiaux de systèmes à énergie solaire avec plus de 40 ans d'expérience dans le domaine. En 2017, KYOCERA obtient la 522^e place du classement « Global 2000 », Liste du magazine Forbes, qui contient les plus grosses entreprises cotées en bourse du monde.

Avec environ 70 000 employés, KYOCERA a généré un chiffre d'affaires net annuel d'environ 12 milliards d'euros lors de l'exercice financier 2016/2017. En Europe, l'entreprise distribue entre autres des imprimantes et copieurs numériques, des composants microélectroniques et des produits en céramique fine. KYOCERA est représentée France par deux sociétés indépendantes: KYOCERA Fineceramics SAS à Rungis. et KYOCERA Document Solutions France SA à Gif-sur-Yvette.

L'entreprise est également engagée sur le plan culturel : La fondation Inamori, du nom de son créateur, décerne le prix de Kyoto, connu comme l'une des distinctions les plus dotées dans le monde entier, aux artistes et scientifiques pour récompenser l'ensemble de leur œuvre, correspondant à l'heure actuelle à environ 400 000 euros.

Coordonnées de contact:

KYOCERA Fineceramics SAS

Olivier Morel

Parc Tertiaire Icade

21 rue de Villeneuve

94150 Rungis, France

Tel.: +33 (0) 1 41 73 73 38

Fax: +33 (0) 1 41 73 73 59

olivier.morel@kyocera.de

www.kyocera.fr